



Fiche technique « L'abri de nos rêves »

Balade-spectacle en 3 étapes pour espaces naturels Ou Spectacle fixe entre-Sort pour espaces urbains (voir espace 3 : l'abri)

Durée: Balade spectacle 1h / Spectacle fixe : 45min

Commun aux deux versions :

Sans électricité

Jauge 50 personnes (non extensible)

Montage abri 5h: Structure 3h + Scénographie 2h

Installation parcours et/ou repérage-jeu : 1h

Préparation, mise, échauffement : 1h

Total préparation : 7h

Démontage : 3H00

Repérage balade spectacle: 1h30, peut être effectué en amont

Balade spectacle en 3 étapes, chaque espace naturel doit être isolé visuellement, et relativement calme :

- **Espace 1, départ du parcours** : Espace pour le public (50 personnes) cercle de 8m minimum de diamètre, pas forcément plat

Distance espace 1 à espace 2 : chemin de 2 min à pied maximum

- **Espace 2** : public assis au sol en cercle, diamètre 8m minimum, plutôt plat

Distance espace 2 à espace 3 : chemin 2 min à pied maximum

- **Espace 3, l'abri (spectacle fixe)**: 12m de diamètre, sol plat, 3m50 de hauteur

C'est un espace calme et isolé du bruit comme les autres lieux

L'abri est ouvert sur 8m, donc **nécessité d'un fond de scène naturel** (végétation, forêt, ou point de vue très dégagé)

Temps minimum entre 2 séances : 1h entre la fin de la représentation et la suivante

Pas de repli possible.

Jusqu'à 4 représentations par jour possibles (si montage et préparation la veille)

Gestion des réservations : par l'organisateur

Accueil

Espace isolé pour se changer à proximité d'un point d'eau

Personnes de l'organisation nécessaires pour :

- déchargement-chargement aide au montage

- l'accueil et accompagnement du public (1 ou 3 personnes si nocturne)

- le gardiennage de l'abri et instruments de musique durant la préparation et les représentations

Repas et logement pour 3 personnes. Logement possible chez l'habitant.

Pas de régime particulier, aliments biologiques de préférence.

Contact Nicolas Julian 00 33 (0)6 61 57 27 91